

COMMUNICATION DE M. VICTOR JACQUES.
PIERRES TAILLÉES DU CONGO.

Je désirerais vous présenter, comme suite à la communication que j'ai eu l'honneur de vous faire à la séance du 31 octobre dernier, quelques nouvelles pièces provenant du Congo. L'occasion m'en a été fournie par l'étude que je viens de faire d'une très belle collection de pierres taillées recueillies principalement dans les stations de M' Pioka et de Tumba-Mani par M. le commandant Michel, et appartenant à notre collègue, M. le D^r Fromont. Cette collection renferme plusieurs centaines de pièces dont un certain nombre m'ont paru mériter d'arrêter un instant notre attention.

La première pièce que je vous présenterai est une sorte de grattoir avec face plate formée d'un seul éclat, à dos bombé avec maximum de courbure rapproché d'un des bords; ceux-ci montrent très nettement des traces de raclage. Mais la particularité intéressante que je veux vous signaler, c'est que toutes les parties un peu saillantes tant sur la face plate qu'au niveau des arêtes de la face bombée apparaissent comme polies par le frottement : on dirait que la pièce a servi de lisseur, surtout par sa face plate; les bords raclants semblent avoir moins subi ce polissage, et sauf en un point ou deux ils sont assez aigus pour que la pièce, telle qu'elle est, puisse encore servir à l'usage auquel elle me paraît avoir été affectée.

Ce doucissement des arêtes par une sorte de polissage se retrouve encore sur une autre pièce de cette collection. Celle-ci est une façon de hachette irrégulièrement taillée sur les deux faces, de manière à présenter l'aspect d'un grattoir double, à deux têtes, mais ayant

été taillé et ayant servi, aux dépens de l'une des faces à l'une de ses extrémités et aux dépens de l'autre face à l'autre extrémité. Or, l'une des extrémités offre un polissage manifeste comme si elle avait servi de lissoir, tandis que toutes les arêtes et l'autre extrémité sont vives.

Je vous disais dans ma dernière communication que je ne connaissais de la région des Cataractes que cinq haches polies, qui toutes appartiennent au Musée du Cinquantenaire. La collection de M. le Dr Fromont vient augmenter ce nombre de deux magnifiques spécimens, provenant de Tumba-Mani. Elles sont en diabase, donc de la même roche que quatre des haches polies du Musée du Cinquantenaire. Elles paraissent, à part l'altération de surface, être à peu près intactes. Elles diffèrent des autres haches polies de la région que j'avais vues jusqu'ici, par la forme de leur tranchant, qui est nettement arrondi, un peu oblique sur l'une d'elles, bien symétrique sur l'autre : la hauteur de flèche de la courbe formée par le tranchant de la première est de 25 millimètres, celle de la seconde de 30 millimètres. Les bords sont convergents vers la queue et sont assez minces; l'épaisseur maxima des deux pièces n'est d'ailleurs respectivement que de 33 et de 26 millimètres; les autres dimensions sont : longueur 140 et 147 millimètres, largeur maxima, à la corde de l'arc du tranchant, 71 et 69 millimètres. Le polissage, comme pour les autres haches polies de la région des Cataractes, n'a atteint que la moitié vers le tranchant.

Je vous signale en passant un grattoir en grès, provenant de M' Pioka, remarquable par sa forme piriforme allongée et par l'épaisseur du dos. Cette pièce mesure 82 millimètres de longueur sur 38 de largeur et 25 d'épaisseur.

Deux pièces assez intéressantes sont, malgré leurs formes bien différentes, rangées par moi dans la catégorie des instruments destinés à trancher. L'une provient de M' Pioka, l'autre de Tumba-Mani.

La pièce de Tumba-Mani a dans son ensemble la forme d'une hache taillée; elle est en chert à grain très fin, patinée en blanc jaunâtre, avec taches brun clair. L'une des extrémités est bien arrondie et peu épaisse; l'autre présente un talon assez gros, réservé dans la croûte primitive du nucléus. Les bords vers l'extrémité bien taillée sont très minces et réguliers si l'on regarde la pièce de champ, mais ils décrivent une courbe assez prononcée, comme si cette extrémité était relevée. Sans doute, prise à pleine

mains ou emmanchée, la pièce a pu servir comme hachette ; mais il est certain que saisie à pleine main par le talon elle a pu aussi servir de couteau, grâce au peu d'épaisseur de ses bords.

La pièce de M' Pioka n'a pas la forme d'une hache, mais celle d'une pointe de lance qui aurait été tordue sur son grand diamètre. C'est sans aucun doute le hasard du clivage de la roche, un grès à grain moyen, qui lui a donné sa forme en hélice ; mais il me semble que la pièce a pu être bien mieux utilisée comme couteau que comme pointe de lance. L'une des faces est faite d'un seul éclat et est relativement plate : c'est cependant elle qui donne à la pièce sa forme tordue. L'autre face est bombée et taillée à petits éclats. Vus de champ, les bords accusent une courbe en S et sont très régulièrement taillés, minces et tranchants. Le talon est un peu arrondi, assez épais ; la pointe, assez acérée, se trouve, par suite de la forme générale de la pièce, rejetée en dehors de l'axe. Les arêtes ne sont pas martelées ni adoucies, et cependant, prise en main, la pièce ne blesse pas et peut très bien servir de couteau.

Enfin, je signalerai encore dans cette collection deux pièces discoïdes, qui ont manifestement une grande ressemblance avec les disques quaternaires de nos régions, ou plutôt qui constituent en quelque sorte des termes de transition avec d'autres pièces que j'ai rencontrées dans les collections du Musée de Tervueren et qui, elles, sont absolument identiques à nos disques quaternaires. Je pense que ces disques sont en réalité des résidus de taille, des nucléi plus ou moins complètement débités, qui ont servi souvent de racloirs ou de grattoirs. L'une des pièces de la collection Fromont est même devenue un magnifique grattoir dont les traces d'utilisation ne laissent aucun doute. L'autre paraît avoir été moins utilisée, bien qu'elle porte quelques encoches bordées de traces d'éclats.

Telles sont les pièces de la collection de M. le Dr Fromont que je désirais vous présenter. Quelques-unes de ces pièces, les disques notamment, montrent une fois de plus les relations de l'industrie lithique de la région des Cataractes avec des industries plus anciennes, opinion que j'ai vue partagée avec grande satisfaction par la plupart d'entre vous. D'autres pièces confirment dans une certaine mesure cette hypothèse, que l'usage est indépendant de la forme générale, et cette conclusion à laquelle j'étais arrivé que c'est la trace laissée par le travail, aussi bien que la possibilité d'un emploi rationnel, qui doit nous guider pour ranger les pièces dans telle ou telle catégorie d'armes ou d'instruments.

Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier M. le Dr Fromont d'avoir bien voulu me permettre d'étudier sa belle collection de pierres taillées du Congo et d'avoir consenti à vous les soumettre. M. le Dr Fromont possède d'ailleurs une fort remarquable collection d'objets d'ethnographie dans laquelle je ne me ferai pas faute à l'occasion de puiser les éléments de quelque intéressante communication.

DISCUSSION.

M. RUTOR est d'avis que le premier instrument mis en discussion par le Dr Jacques est une sorte de racloir double, c'est-à-dire de racloir à deux tranchants utilisés et retouchés, qui, après usage, a été émoussé et poli plus ou moins dans un courant d'eau.

Le second instrument paraît être une hachette, dont une extrémité a été émoussée par un usage mal défini.

Quant aux disques, ce sont presque toujours des nuclei dont le débitage n'a pas été poussé à fond et dont les plus gros ont souvent servi de percuteur tranchant. On rencontre des disques à toutes les époques, et ils sont aussi abondants dans les grands gisements néolithiques de notre pays.

M. CUMONT croit que la pièce tordue sur son axe, que présente M. Jacques, a pu servir d'écorchoir.

M. DE PAUW pense que la torsion est due au clivage de la roche, quel que soit d'ailleurs l'usage auquel la pièce ait servi.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. Jacques de son intéressante communication.